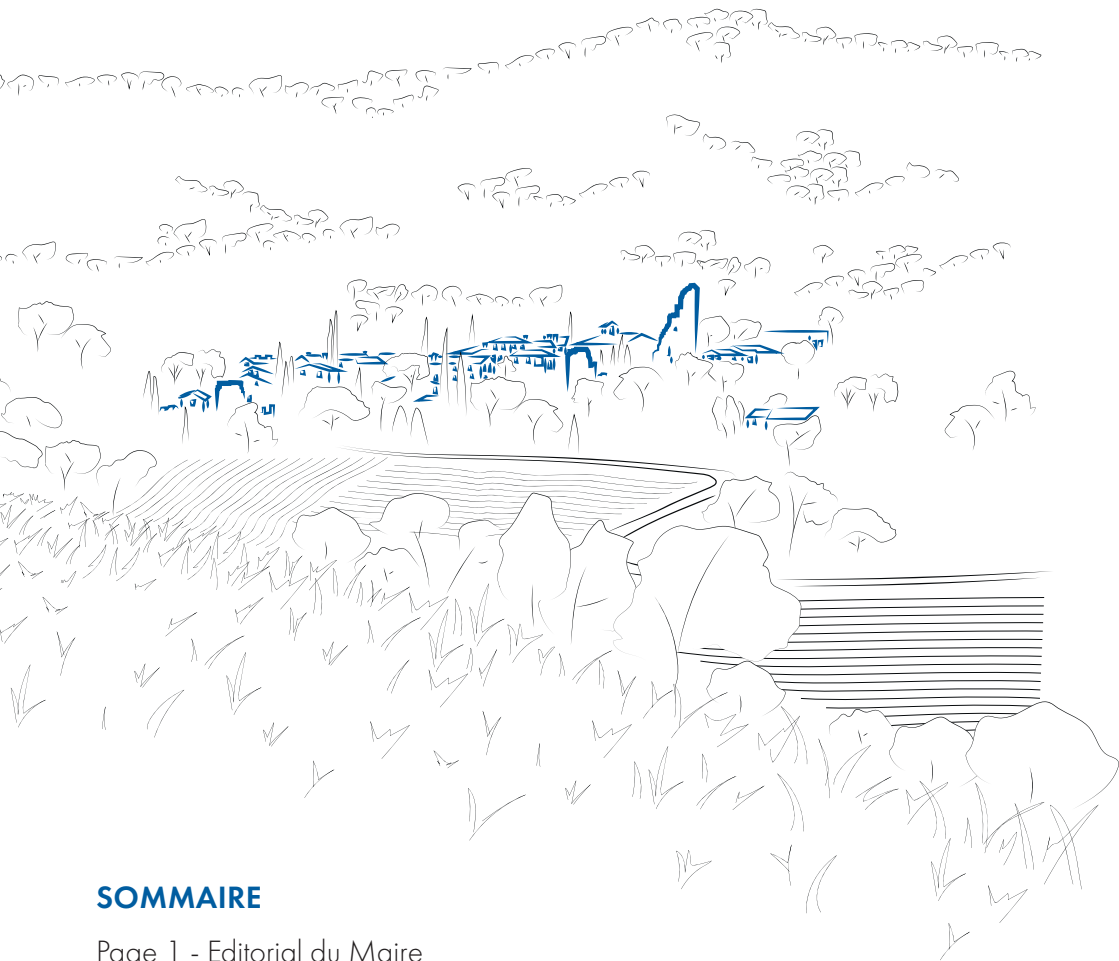


Le petit journal de **COBONNE**

Journal d'information de la commune de Cobonne - n° 121 Avril 2022



SOMMAIRE

Page 1 - Editorial du Maire

Page 3 - Elections législatives

Page 3 - Ecole

Page 4 - Activités sociales et culturelles

Page 6 - Vie civile et Tribune libre

EDITORIAL DU MAIRE

J'écris ces premières lignes de notre journal sous la neige du mois d'avril ! Étonnante météo qui nous ramène à assurer l'essentiel dans notre vie quotidienne. Cet épisode a été heureusement de très courte durée. Ces enjeux à la fois communaux et individuels nous confrontent à notre capacité collective à faire face aux aléas. Mais cela semble un peu dérisoire quand on regarde à l'est de l'Europe ! Mes pensées vont à l'Ukraine et vers ce peuple martyrisé sous les bombardements aveugles qui frappent la population civile, au courage de ces femmes et hommes qui luttent pour défendre leur territoire et la démocratie récemment obtenue. L'avenir est donc incertain avec ses crises économique et sanitaire.

Le covid est toujours présent sous différentes formes. J'en profite pour rappeler que les personnes les plus vulnérables au Covid restent les personnes âgées. Je les invite donc à respecter les gestes barrières, et de profiter des beaux jours qui s'annoncent.

Ainsi va la vie et ainsi va la commune :

Il y aura une réunion publique afin de vous présenter la situation et l'avancement du PLUi. C'est un engagement que j'ai pris et que je tiendrais. Ce sera l'opportunité pour vous de découvrir le zonage prévu sur les sols de la commune et des spécificités associées, et de débattre sur ce sujet avec l'équipe du conseil municipal. Un support informatique de la cartographie communale illustrera les zonages proposés. La date vous sera communiquée par le site internet et des invitations seront distribuées dans vos boîtes postales. J'espère que nous aurons le plaisir de vous y voir nombreux.

Concernant les finances et notre budget 2022, nous avons voté un budget qui nécessitait la hausse des tarifs de l'eau et de l'assainissement. Ce choix était induit par la nécessité d'amortir les travaux des Bourbous, et nous devons assumer nos responsabilités. En effet, la construction du réservoir



des Bourbous (270 400€) est un investissement très lourd à supporter pour 92 abonnés sur la commune. Toutefois, il nous apportera une meilleure qualité de l'eau et un meilleur débit avec des possibilités de vente d'eau sur Gigors-et-Lozeron dans le cadre du schéma directeur de l'eau et si nous parvenons à un accord (Une lettre détaillée vous parviendra avec la prochaine facture d'Eau). La réalité comptable nous a conduit avec la Commission d'eau à élaborer différents scénarios. Nous en avons débattu et pris le parti de trouver la solution la plus adaptée et la moins pénalisante pour tous. Cela nous éclaire aussi concrètement sur les difficultés des petites communes à faire face à des investissements de cet ordre malgré les subventions obtenues, car il faut budgéter la maintenance du réseau. L'eau reste un bien cher qui va être une ressource de plus en plus recherchée. Il faut donc en tenir compte désormais pour préserver nos ressources. Côté pratique, la mise en service du réservoir est prévue cet été. A consommer avec modération !

Une réflexion est engagée afin de faire du traditionnel pot du 14 juillet un évènement toujours aussi convivial tout en étant plus festif.

A bientôt et au plaisir de vous rencontrer et d'échanger avec vous !

La Commission vie sociale et culturelle nous a concocté un programme estival afin d'animer les mois d'été pour notre plus grand bonheur ! L'Association des Amis du Vieux Cobonne (AAVC) est aussi au rendez-vous.

Chaleureusement,
LE MAIRE, PHILIPPE RIBIERE



ELECTIONS LEGISLATIVES

Les élections présidentielles passées, les élections législatives se tiendront le dimanche 12 juin (1^{er} tour) et 19 juin (2^{ème} tour). Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00 (à confirmer).

ECOLE

Le mur de l'école et de la mairie sur la Route de Gigors va bientôt s'embellir de dessins réalisés par les élèves et leurs parents. Les Cobonnoises et Cobonnois sont bienvenus pour contribuer aux travaux !

Également, les élèves ont continué de découvrir notre territoire. Voici le récit d'Alaya (CE2) d'une balade de printemps :

Vendredi 4 mars, nous sommes allés nous balader pour trouver des indices sur le printemps. Il y avait quatre groupes, chaque groupe avait une tablette pour enregistrer des photos, vidéos et du son, puis on a fait un petit livre numérique avec des violettes, primevères, enregistrements d'oiseaux. Le lundi après-midi, on a regardé les livres en classe.

ACTIVITES SOCIALES ET CULTURELLES

La programmation des activités estivales prend forme ! Nous présentons ici les animations proposées par les différents acteurs de notre territoire dont la mairie, la CCVD et l'AAVC. N'hésitez pas à nous contactez-nous si vous voulez proposer des animations à l'attention des habitants. La mairie peut mettre le Jardin du Donjon, le Verger communal et la Salle municipale à votre disposition puis communiquer sur les animations sur le site internet. Les biens communaux appartiennent aux habitants. N'hésitez pas à les utiliser, tout en les respectant.



Vers une exploration partagée du territoire

La CCVD invite les acteurs privés et publics de notre territoire à mobiliser les imaginaires, l'intellectuel et le sensible afin de construire une culture commune et de s'interroger sur la manière dont nous vivrons demain sur notre territoire. Une série d'animations sera proposée en mai et en juin dont une matinée à la **Pépinière des Alvéoles à Cobonne le mardi 24 mai de 9h00 à 12h00**. La matinée sera organisée autour de la question de « Comment travailler ensemble sur le territoire » ? La participation se fait sous l'inscription à culture@val-de-drome.com .

Résidence aux rêves

La Comédie de Valence, en collaboration avec la CCVD et la mairie, vous proposera des animations culturelles participatives autour du thème des rêves ! L'autrice Penda Diouf partira à la recherche des rêves et des souvenirs dans les vallées de la Sye et de la Gervanne. Ses rencontres avec les habitants lui permettront d'écrire des récits en vue de lectures (anonymes) dans le cadre de veillées et restituer un texte à l'issue du projet.

Penda interviendra à Cobonne aux dates suivantes :

- **Samedi 28 mai. Randonnée collective - Serre Gontard - suivie d'une veillée.** Départ de randonnée du Jardin du Donjon à 15h30. Veillée au Jardin du Donjon à 18h00. L'inscription à culture@val-de-drome.com .
- **Lundi 30 mai et mardi 7 juin. Ateliers d'écriture** avec les enfants de CM1 et CM2
- **Mercredi 1 juin. Permanence des rêves** lors de l'après-midi récréatif des anciens à la Salle communale à 15h00.

La restitution aura lieu à Beaufort le mercredi 22 juin à 20h00. Vous trouverez les autres dates d'animation dans nos communes voisines d'ici : https://www.comediedevalence.com/saison_21-22/aux-reves

Soirée cinéma et pizza au feu du bois

Le film « Des fraises pour le renard » vous sera proposé par la Commission d'environnement de la mairie au local de l'AAVC le **vendredi 3 juin à 19h00**. La soirée continuera avec des pizzas cuites au feu du bois ! Le four sera chaud à partir de 20h30.

Concert « Les Ouates »

Le groupe « Les Ouates » jouera un concert sur le thème de « Polyphonies du monde » à l'église de Cobonne dans la soirée du **samedi 11 juin**. La soirée sera organisée par l'AAVC.



Exposition des artistes des ateliers des Michauds

Plusieurs artistes du quartier des Michauds exposeront dans le local de l'AAVC le **vendredi 10, le samedi 11 et le dimanche 12 juin**. Venez nombreux pour voir les travaux de Jill Strong (peintre en lettres), Lily Chansard (dessinatrice), Audrey Ballacchino (artiste céramiste) et Léa Brodriez (céramiste) !

Jazz au village

Le groupe « Duo Tiam » jouera au Jardin du Donjon le **vendredi 1er juillet** dans le cadre de Jazz-au-village. L'organisation de la soirée sera assurée par Crest Jazz, la mairie et l'AAVC.

Exposition de photos « Au pays d'octobre »

Stéphane Andrieux exposera ses photographies tirées des paysages drômoises dans le local de l'AAVC du **samedi 9 au samedi 16 juillet**.

Rencontre des habitants du 14 juillet

Nouveauté 2022 : Le fameux pot du 14 Juillet se tiendra cette année **à partir de 18h00** au Jardin du Donjon ! La mairie organisera un pot dans la soirée accompagnée d'un repas participatif et de la musique. Nous le souhaitons convivial et dansant (pour celles et ceux qui le souhaitent). Les jeunes et moins jeunes de Cobonne sont bienvenus !

Exposition de peinture

Alain Delforge de l'Atelier du geste exposera ses peintures dans le local de l'AAVC du **vendredi 22 au samedi 30 juillet**.

Concert « Barbaroque »

Cette année « Barbaroque » vous proposera des chansons tirées du répertoire de Georges Brassens. Rendez-vous est donné par l'AAVC au Jardin du Donjon dans la soirée du **dimanche 24 juillet**.

VIE CIVILE

Triste nouvelle en ce début d'année : **Madame Yvonne Gaudin** est décédée au mois de mars. Nous présentons toutes nos condoléances à la famille Gaudin.

Et nous souhaitons aussi la bienvenue à **Simon Bodennec** né à Cobonne le 26 avril 2022 pour le plus grand bonheur de ses parents Elsa Denis et Julien Bodennec.



L'association des Amis du vieux Cobonne tiendra son Assemblée Générale le samedi 13 mai à 18h00 au local des AAVC. Vous êtes tous conviés !

Eve et Pierre Huguenin souhaitent publier leur commentaire sur le vote du Conseil municipal sur le PLUi. En voici le texte :

Lors du conseil municipal du 7 février 2022 la majorité des élus s'est prononcée « contre toute extension de la zone urbaine de la commune », par un vote à bulletin secret. Cette décision nous a étonnés, déçus et inquiétés.

Étonnés parce que ce vote n'est pas conforme aux résultats du questionnaire proposé aux habitants durant l'été 2021. Ces résultats (consultables sur le site de la mairie) ont été commentés lors de la réunion publique du 22 octobre 2021 et faisaient apparaître que la population de Cobonne était majoritairement « favorable à un développement urbain autour de l'existant » avec une « vision d'évolution de la population gérée et acceptable », d'un « urbanisme attendant aux zones déjà urbanisées » considérant « qu'une certaine croissance de la commune était possible... l'axe entre la mairie et le village est identifié comme un endroit potentiel ». À quoi donc a servi ce questionnaire ?

Déçus, parce que, bien que légal, le vote à bulletin secret nous prive nous, électeurs, de savoir qui a voté quoi en notre nom... La contradiction entre le vote et le résultat de la consultation populaire nous interroge : les conseillers avaient-ils bien en tête, au moment du vote, qu'ils votaient, par délégation, dans l'intérêt général de la commune toute entière ? Comme le vote a eu lieu à bulletins secrets, les conseillers qui ont votés contre n'ont même pas à assumer leur choix devant leurs électeurs. Dans ces conditions, à quoi bon encore voter ou participer à une consultation ?

Inquiétés pour l'avenir de notre commune. Sans perspective d'évolution la commune risque de perdre toute opportunité d'ouverture, de soutien étatique pour l'entretien de ses infrastructures et à d'éventuels projets. La population va vieillir sans renouvellement, l'école finira par fermer, etc... Dans ces conditions, nous nous demandons s'il est bien raisonnable d'endetter la commune pour 30 ou 40 ans en rénovant une école qui risque d'être fermée, faute d'enfants, avant même que les dettes ne soient payées.

Le PLUi est le dossier le plus important pour l'avenir de la commune : il doit être traité avec responsabilité et de telle sorte que les souhaits de la population et les décisions du conseil aillent dans le même sens. Nous espérons une initiative de la mairie pour sortir de cette situation par le haut et restaurer ainsi la confiance accordée par la population au conseil.

- Eve et Pierre Huguenin



INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie de Cobonne

3945A Route de Gigors - Chamblard - 26400 COBONNE

Numéro de téléphone : 04 75 25 24 77

Adresse électronique : info@mairiedecobonne.fr

Site et abonnement : www.mairiedecobonne.fr

Informations communes de la Gervanne et de la Sye

www.gervanne-sye.com

Horaires d'ouverture de la Mairie

- Le mardi de 14 h à 16 h 30
- Le jeudi de 10 h à 12 h
- Le 1^{er} samedi du mois de 10 h à 12 h

Équipe administrative de Cobonne

Maire de Cobonne Philippe RIBIERE

Secrétaire de mairie Julie RIGAUD

Numéros d'urgence

S.A.M.U. 15

Police Secours 17

Pompiers 18

Appel d'Urgence Européen 112

Problème concernant l'eau potable

06 72 28 62 24 et/ou 06 22 31 67 09

Horaires de la déchetterie d'Eurre

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis de 8 h 00 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17h.

Tous les horaires d'ouverture des déchetteries intercommunales sont sur le site de la C. C. V. D. (www.valdedrome.com).

